



Les Ossalois dans l'histoire d'Haïti

Les Amis du Musée d'Ossau

C'est en décembre 1492 que Christophe Colomb débarque sur l'île qu'il baptise Hispaniola, au Môle St Nicolas. Très rapidement on va s'apercevoir que la plupart des espagnols qui y débarquent amènent une maladie qui va faire de très nombreux ravages : la syphilis. Les indiens qui peuplent l'île vont être embarqués pour devenir esclaves aux Canaries et Cap vert.

Des boucaniers français commencent à s'installer à Hispaniola dès 1636, la possession de cette île par la couronne de France date de 1697 (Traité de Ryswick), elle sera confirmée en 1763 par le Traité de Paris avec en plus la Martinique et la Guadeloupe, mais en laissant la partie Est d'Hispaniola à l'Espagne, soit l'actuelle République Dominicaine.

Pour montrer l'importance aux yeux du pouvoir qu'avait Saint-Domingue, il faut avoir à l'esprit que Louis XV avait préféré garder cette île plutôt que le Canada.

Dans un premier temps (début du XVII^{ème} siècle), ce sont surtout des ports de Nantes, Saint-Malo et La Rochelle qu'arriveront les colons français. Bordeaux est quasiment absent, mais à la fin du siècle, les arrivants à Saint-Domingue sont pour plus de 30% originaires de Guyenne et Gascogne.

Très rapidement, la population coloniale va évoluer sur l'île avec l'afflux des Noirs, ces derniers vont passer de 19% de la population en 1650 à 58% en 1680 et 85% en 1730.

L'esclavage noir va se substituer au travail des Blancs et au début du XVIII^{ème}, on note l'arrivée de nombreux habitants de Bordeaux et de La Rochelle, dans une moindre mesure de Bayonne.

Pour les passagers au départ de Bayonne, les registres couvrent seulement 28 années (1749 à 1777), on y relève près de 900 passagers pour Saint-Domingue, ce qui fait que tout au long du XVIII^{ème} siècle, environ 3 000 passagers ont dû prendre cette destination. Il faut y ajouter 2 000 engagés (600 sur 28 ans), ces engagés étaient aussi appelés des « 36 mois », car ils travaillaient 3 ans pour payer leur embarquement. En effet, dès la fin du XVII^{ème}, l'Etat se préoccupait de l'importance de l'arrivée des Noirs à Saint-Domingue, une ordonnance de 1698 allait jusqu'à exiger un nombre minimum de Blancs d'origine continentale par armement. Pour atteindre ces quotas, les armateurs embarquaient des « engagés » souvent des condamnés ou des vagabonds. Disons aussi qu'au départ de Bayonne, on trouve deux fois plus de Béarnais que de Basques.

Différentes études montrent que pour le XVIII^{ème} siècle, au moins 30 000 migrants sont

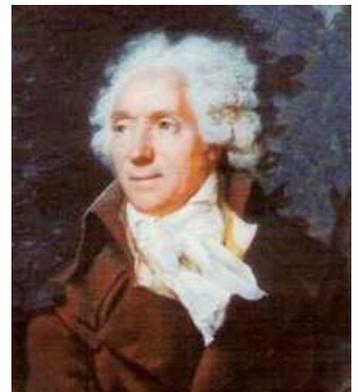
d'origines d'Aquitaine, soit 4/10 du total des émigrants blancs.

Malgré l'afflux de ces Aquitains, surtout ne pas croire que la vie de ces personnes était rose : une lettre d'un émigré Béarnais à sa sœur restée au pays, conseille de ne pas tenter l'aventure « car sur mille, à peine y en a-t-il un qui réussisse, et quand on a quelque chose chez soi, c'est une grande folie que de courir après des chimères ailleurs.

Le sucre dont le Brésil avait jadis le monopole avant que Louis XIV ne l'impose aux Antilles, va acquérir une importance croissante sur l'île de Saint-Domingue. La culture de la canne à sucre va se substituer à celle du tabac, de l'indigo ou à l'exploitation du bois. Globalement, on peut dire alors que le sucre est la richesse de Saint-Domingue, mais cette dernière n'est possible que par le travail des esclaves.

Il faut de gros investissements pour produire le sucre et nombreux sont les colons qui vont s'endetter considérablement.

Jean-Joseph de Laborde n'a pas ces problèmes d'argent, rapidement ses énormes capitaux vont lui permettre de mettre en place une grande plantation. Son aventure coloniale débute en mars 1768, il achète une habitation sucrière dans la **plaine des Cayes**. Quand on dit « habitation », à vrai dire c'est un véritable domaine, autour d'un point d'eau, la maison de maître avec sa galerie à colonnes, des terres, des bâtiments d'exploitation, des magasins et des cases ainsi que des locaux agro-industriels, une sucrerie, des étables, écuries et basse-cour, mais aussi une forge, une charronnerie, un four à chaux, un lavoir, une buanderie, un hôpital, etc. Le domaine fait 845 carreaux (1100 ha), il était la propriété d'un Bayonnais, un certain Laxalde, qui décède et va amener Laborde à traiter avec ses héritiers. Jusqu'en 1780, il va multiplier ses achats pour détenir 1287 carreaux (correspondant environ à 1500 hectares pour un coût de 1 252 216 livres ! Ces achats seront complétés par des investissements pour la mise en valeur des domaines : 750 000 livres de plus ! (2 millions de livres soit environ à 40 millions d'euro)



Tout cela fait, que contrairement à ce qui s'écrit régulièrement sur la richesse du banquier, l'aventure antillaise ne sera pas une opération rentable pour lui. En 1782, il se plaint de revenus misérables ; l'année suivante il écrit : « Je ne connais jusqu'à ce moment que des débours énormes, ruineux pour l'homme le plus riche » et il écrit encore « Il y a vingt ans que je dépense sans jouir de rien ». Un Bordelais confirme à sa manière les difficultés de ces investissements que tous voyaient alléchants « Vous croyez sans doute qu'à Saint-Domingue, les faisans tombent rôtis ; on n'y gagne pas de quoi manger des moineaux ».

Laborde est bien sûr à la tête du plus grand domaine de l'île, la moyenne sur l'île est de (200 carreaux) 250 hectares et 80 hectares à la Martinique, lui en possède 1287. (1600 hectares)

Pour travailler sur ces plantations : problème. Le million d'Indiens qui peuplaient l'île ont tous

disparu sous le choc viral et microbien engendré par la conquête de l'île. Notre ossalois, J.J. de Laborde considéré comme un authentique philanthrope va pourtant se livrer sans état d'âme au trafic négrier. Bien sûr, le système existe depuis plusieurs siècles, mais il va s'accélérer dans la seconde moitié du XVIIIème. J.J. de Laborde va participer au commerce triangulaire : Europe, Afrique et Amérique. Ce sont ses propres vaisseaux : l'Amitié, la Duchesse de Gramont, la Rosalie, le Prince de Conti et l'Heureuse Pauline qui vont transporter plus de 10 000 Noirs (entre 1763 et 1777) pour ses propres plantations, pour ses associés et pour d'autres habitations. On voit donc que son commerce des esclaves commence cinq ans avant qu'il se rende acquéreur de sa première plantation. Il fera venir d'Afrique occidentale (du Cameroun à l'Angola) 2273 Noirs pour exploiter ses terres ; en 1789, on en dénombrait 1400 sur ses plantations. (soit 0,64% du total des esclaves présents sur l'île. En 1774, il y avait 20246 blancs, 6000 gens de couleur « libres » et 240000 esclaves)

Ce commerce triangulaire consistait à partir des ports de l'Atlantique : Bordeaux, Nantes mais aussi Bayonne à affréter des bateaux, en général des bricks chargés de pacotille : des colliers, des bracelets de verroterie, mais aussi des fusils et leurs munitions, du tissu, des outils agricoles, des armes blanches et des bouteilles d'alcool. Toute cette pacotille était déchargée dans les ports africains pour cette fois embarquer les Noirs, les esclaves toujours dans des conditions inhumaines. Les hommes, les femmes et les enfants étaient arrachés sans ménagement à leur terre et remisés, nus et enchaînés, dans des cales spécialement pratiquées entre les ponts des bateaux. Toujours terrorisés par les mauvais traitements infligés, par l'insuffisance d'air, d'eau et de nourriture, la peur de la mer et par le sort qu'ils allaient subir. Beaucoup croyaient qu'ils allaient être tués et mangés. Disons quand même qu'ils ne seraient pas devenus esclaves si d'autres Africains ne les avaient pas préalablement capturés puis vendus aux Européens (Français, Espagnols, Anglais) contre de la pacotille.

Cet esclavage aux yeux des propriétaires et des pouvoirs centraux demeurait la seule solution possible pour produire à bas coût. Ni les Eglises catholique et protestante, ni les gouvernements, ni les bourgeois affréteurs de navires ne s'offusquent de la chose, on transportera même des Noirs sur un bateau appelé « Contrat social ».

Disons quand même que J.J. de Laborde n'a pas vu la réalité de ces transports, puisqu'il ne se rendra jamais à Saint-Domingue. Toutefois il ne pouvait ignorer la condition de son « personnel » assimilé à des « meubles » dans le Code noir de Colbert depuis 1686. Laborde a-t-il réfléchi, en lisant Candide, à la phrase du nègre de Surinam annonçant, en montrant ses membres tranchés aux voyageurs : « C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe », il a certainement lu aussi Voyages à l'île de France de Bernardin de Saint-Pierre : « Je ne sais pas si le café et le sucre sont nécessaire au bonheur de l'Europe, mais je sais bien que ces deux végétaux ont fait le malheur de deux parties du monde, on a dépeuplé l'Amérique afin d'avoir une terre pour les planter, on dépeuple l'Afrique afin d'avoir une nation pour les cultiver ».

Enfin, la dernière phase du fameux commerce triangulaire s'achève par le transport du sucre et de café dans les ports européens.

Il semble aussi que des bateaux affrétés depuis le port de Bayonne partaient directement à Saint-Domingue, tout au long du XVIIIème siècle, entre les années 1740 et 1789, on en dénombre 261. Les cargaisons sont extrêmement variées, quand la corvette « Camille » quitte Bayonne, on trouve dans ses cales, des métaux comme du plomb, des barres de fer, des clous ; mais aussi des toiles, des souliers (1132 paires), des chandelles ; mais encore des denrées alimentaires comme de la farine, du petit salé, du lard et des jambons, des cuisses d'oie, de l'huile d'olive et de l'huile de lin, des barricots de vin et enfin 3 barriques contenant des fromages ronds et 35 caisses de fromage « pâte grasse », peut-être du fromage d'Ossau ? Un autre bateau, hollandais cette fois, transporte toujours depuis Bayonne 662 barriques dont 8 de fromage ainsi que des ballots de mouchoirs du Béarn.

Revenons à Jean-Joseph de Laborde, s'il n'a pas mis les pieds sur l'île, François, son fils aîné s'y rend en 1782, il ne semble pas gêné par cet état de fait. Est-ce à la suite de ce voyage que son père ordonne à ses régisseurs de bien traiter ses esclaves ? Il semble qu'être esclave chez Laborde, c'est être correctement logés, nourris et pourvus en médicaments. S'il exige un rendement et donc une rentabilité importante, la bonne conservation des esclaves lui procure moins de dépenses, ils travailleront plus longtemps et ils seront remplacés plus tard. « L'âge et la maladie rendent les esclaves hors service » disait-on alors. Un documentaire récent sur « Arte » estimait que la durée d'exploitation d'un esclave était de trois ans !

Alors que les naissances étaient fortement encouragées, les décès sont à peine compensés. Les esclaves sont victimes d'épidémies (rougeole et dysenterie), de maladies par carences alimentaires, d'accidents de travail et de suicides. Il y a aussi ceux qui s'échappent, c'est ce que l'on appelle « le marronnage », on estime à 5,5% la désertion chez Laborde. Etre rattrapé, c'est subir des sanctions graduelles : privation de sortie, coup de fouet, mise aux fers et en dernière extrémité : membres tranchés. Ne pas être rattrapé, c'est déjà préparer la révolte comme le prophétise Benjamin Constant : « La traite peuple nos colonies d'ennemis qui seront un jour terribles ».

On dit que Laborde passait plusieurs heures par jour dans ses bureaux de Paris pour correspondre avec ceux qu'il a chargé de ses intérêts. Il a des hommes proches de lui, surtout par des liens de parenté, des cadets qui lui sont recommandés et qu'il emploie parce que d'origine du sud-ouest et particulièrement du Béarn. De sa famille, il fera confiance à trois frères, ses neveux par alliance : Jean-Pierre, Bernard et François Lavignolle. On connaît la famille, originaire de Pédehourat, mais dont les descendants se retrouvent autant à Bescat, que Bielle ou Arudy. Quand Jean-Pierre écrit à Nogué en 1773 : « Monsieur de Laborde en fut content parce qu'il est plus agréable d'avoir des parents avec soi ». Bernard correspond avec l'abbé de Poutz d'Arudy en 1791 : « Nous sommes entourés de compatriotes ». Dans l'entourage des trois frères, on trouve aussi Pascal d'Arripe, originaire de Bielle, cousin du directeur de la Monnaie à Pau, grand ami de Laborde.

Il y aussi les frères Barran d'Arudy.

Mais revenons aux frères Lavignolle, ce sont des anciens mousses des navires de Laborde qui après être devenus officiers-marchands (capitaines au long cours) se fixent à Saint-Domingue et vont accompagner l'aventure antillaise de Laborde jusqu'à la fin. Ils doivent être considérés comme les véritables chefs des habitations de Laborde, mais pas très bons gérants des plantations. Les courriers de Paris essayent bien de remettre de l'ordre, il faut que Bernard se pénètre bien du principe : « Cultures, revenus, remise, voilà la devise que vous devez vous mettre dans votre esprit ». Laborde lui fait part de son découragement en 1787 : « Je ne saurais plus ce que je devais penser de mes établissements auxquels je travaille depuis vingt ans ». Dans les réponses que les frères font à Laborde, il voit que ceux-ci se détournent de l'objet principal pour lequel ils sont employés, cela nécessite un rappel à l'ordre : « L'objet principal de vos lettres doit être le sucre que vous présumez pouvoir faire ». Lui-même n'est pas exempt de tout reproche, car caprice de banquier de la capitale, il envoie deux fois par an tout le linge de la famille pour être nettoyé aux Antilles ! Les blanchisseurs parisiens ont la fâcheuse réputation de l'abîmer !

Deux des frères Lavignolle s'éteignent à Saint-Domingue célibataires : Jean-Pierre décède le premier en 1770, Bernard en 1790, sans postérité officielle ; mais il est douteux qu'ils aient résisté au charme des belles esclaves, chez eux il fut recensé trente-quatre naissances mulâtres et le troisième frère François se voit attribuer la paternité d'au moins de cinq mulâtres !

François devra faire face à la révolte des mulâtres commencée à l'automne 1791, où s'illustrera Toussaint Louverture. Il assistera, désolé et impuissant, à l'incendie d'une bonne partie des plantations de canne à sucre en février 1792, ceci malgré l'arrivée de renforts militaires et la passivité des esclaves noirs restés fidèles à leurs maîtres. Il quitte Saint-Domingue pour New York le 23 mai 1794. Puis, il embarque pour la France, mais le bateau est arraisonné par les Anglais qui le conduisent à Liverpool. Deux mois après, il gagne la France. Après avoir vainement tenté de défendre les droits de propriété de J. Joseph de Laborde (exactement de ses descendants puisque il fut guillotiné le 18 avril 1794), il s'installe définitivement en France en 1800. Il sera maire de Bescat de 1810 à 1823. Il se marie à Oloron en 1802 à l'âge de 36 ans avec sa cousine de 21 ans, Marie Thérèse Joséphine Nogué.

Pour donner une idée des conséquences de cette période 1790-1800, les experts estiment que les revenus des plantations de Laborde (comme d'ailleurs des autres colons) ne sont plus que du vingtième de ce qu'ils étaient auparavant. Beaucoup de plantations et de bâtiments ont été incendiés, le personnel, les esclaves se sont échappés, les bestiaux tués et mangés, la plupart des biens restant séquestrés par les uns ou par les autres. Le dernier inventaire connu en mars 1801 indique malgré tout 900 cultivateurs et 3 habitations estimés à près de 2 millions de livres. En 1810, les propriétés de Laborde furent attribuées à un mulâtre du nom de Rigaud, elles restèrent dans un état d'abandon, ce que confirmera des voyageurs anglais en 1830-1840, ils n'y avaient plus que d'imposantes ruines. En 1832, les deux enfants de Laborde, Alexandre et Nathalie recevront

589 735 francs représentant le dixième de la valeur estimée des propriétés de leur père.

Un autre ossalois est remarqué à cette époque à Saint-Domingue, c'est un Biellois du nom de Beigbeder. On ne connaît pas son rôle ni ses véritables occupations dans l'île, mais il fait partie d'une loge maçonnique influente.

Les ports français ne recevront qu'un peu plus de 5 100 tonnes de sucre expédiées depuis les plantations et sucreries de Laborde. Si l'on compte l'investissement, le prix d'achat des esclaves : plus de 3 000 000 de livres, leur entretien et celui des propriétés en général, l'entreprise ne devient rentable qu'à partir de 1788. Bien sûr, il était difficile de prévoir les événements révolutionnaires de l'année à venir. Les entreprises de Laborde comme celles des autres planteurs doivent à la fois subir l'effondrement de l'activité économique sur l'île suite à la révolte des mulâtres, puis la révolte des esclaves et aussi l'exploitation intensive de la betterave en Europe qui va fabriquer son propre sucre.

On peut se demander la part qu'occupe les ossalois en septembre 1793, quand les colons font alliance avec les Anglais pour contrer les avancées de la Révolution française (métropolitaine) qui donnaient à tous les blancs, métis ou noirs, les mêmes droits politiques ; dans le pacte Colons-Anglais, il est stipulé que l'esclavage sera rétabli.

Rappelons-nous aussi que l'Assemblée Nationale abolie l'esclavage le 4 février 1794. Au début du mois de mai, Toussaint Louverture se bat à la tête d'un régiment de Noirs sous la bannière de la France (révolutionnaire) et à la fin du même mois, François Lavignolle quitte l'île définitivement.

En 1801, la première constitution est promulguée sur l'île, et l'année suivante un émissaire de Toussaint Louverture va présenter cette constitution à Bonaparte ; celui-ci l'emprisonne à l'île d'Elbe, il y restera 13 ans jusqu'à ce que Bonaparte y soit conduit à son tour.

Fin 1801, Napoléon se déclare résolu à « annihiler le gouvernement des Noirs à Saint-Domingue » et au début 1802, il envoie à cet effet 23 navires de guerre français avec 21 175 soldats à bord. Entreprise réussie, puisque en mai il signe le décret rétablissant l'esclavage. Au mois de juin, Toussaint Louverture est embarqué pour la France, il sera enfermé dans un château du Jura, il y décédera le 7 avril 1803. Son épouse et plusieurs membres de sa famille se trouveront déportés à Bayonne et dans les Landes.

Le 1^{er} janvier 1804, Haïti proclame son indépendance avec un empereur à sa tête ; trois ans après, une nouvelle constitution républicaine est proclamée avec un président et un sénat.

En 1825, Charles X reconnaît l'indépendance d'Haïti, moyennant 150 millions de francs payable en 5 ans. Si cette indemnité n'est pas payée à temps, la France posera un ultimatum et procédera à des opérations militaires. Tout le monde s'accorde quelques années après pour ramener la somme à 60 millions à payer en 30 ans. Au moment du 200^{ème} anniversaire de l'indépendance, en 2003, le président Aristide, demanda encore le remboursement par la France de l'indemnité versée !

En 1842, déjà, le 7 mai, un tremblement de terre détruit plusieurs villes, au Cap Haïtien, 10 000 personnes sont ensevelies sous les ruines. En 1887, un nouveau tremblement de moindre importance verra la cathédrale de Port de Paix détruite.

A travers ces quelques lignes, on voit que l'ossalois Laborde fut un pourvoyeur d'esclaves noirs à Haïti avant même d'acquérir sa première plantation.

On peut supposer que par l'intermédiaire de ses intendants originaires de notre vallée, le sang ossalois coule toujours parmi les habitants de l'île.

On peut être frappé par la chronologie des dates de certains événements : septembre 1793, pacte des Anglais et des colons pour rétablir l'esclavage ; 4 février 1794, l'abolition de l'esclavage par l'Assemblée Nationale ; mois de mai 1794, Toussaint Louverture se bat sous la bannière révolutionnaire et fin du même mois, départ définitif de l'intendant ossalois de Laborde.

Jean Pierre Dugène, AAMO (Août 2021)



**Zone du tremblement de terre du 13 août 2021
et des plantations de Laborde**

Préparé grâce aux ouvrages de :

François d'Ormesson et Jean-Pierre Thomas sur « Jean-Joseph de Laborde, banquier de Louis XV »

Jacques de Cauna sur « L'Eldorado des Aquitains, Gascons, Basques et Béarnais aux Iles d'Amérique »

J. Jaupart « L'activité commerciale de Bayonne au XVIII^{ème} siècle